



Présidence : Bulgarie

## 517ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Mercredi 15 juillet 2004

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 50

2. Présidence : M. I. Petrov  
M. C. Polendakov

3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Affaire de la mosquée Juma en Azerbaïdjan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/669/04), Azerbaïdjan
- b) *Amendements à la loi électorale au Tadjikistan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/670/04), Tadjikistan
- c) *Elections au Kosovo (Serbie-Monténégro) devant avoir lieu le 23 octobre 2004* : Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/665/04), Albanie, Serbie-Monténégro
- d) *Réunion de l'Union des libérateurs de l'Estonie, tenue à Tallin le 6 juillet 2004* : Fédération de Russie, Estonie
- e) *Réunion de la Commission mixte de contrôle à Moscou les 14 et 15 juillet 2004* : Géorgie, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE M. CHRISTOPHER PATTEN,  
COMMISSAIRE EUROPEEN AUX RELATIONS  
EXTERIEURES

Présidence, Commissaire européen aux relations extérieures, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/674/04), Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/661/04), Moldavie (PC.DEL/661/04), Fédération de Russie, Serbie-Monténégro (également au nom de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie et de l'ex-République yougoslave de Macédoine) (PC.DEL/672/04), Arménie, Biélorussie

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES  
INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES  
DROITS DE L'HOMME

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/55/04 OSCE+), Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/664/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/673/04), Fédération de Russie, Suisse, Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/662/04), Arménie, Serbie-Monténégro

Point 4 de l'ordre du jour : BUREAU DE L'OSCE A MINSK

Chef du Bureau de l'OSCE à Minsk (PC.FR/23/04 Restr.), Biélorussie, Fédération de Russie, Pays-Bas-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/666/04), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/675/04)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT  
EN EXERCICE

*Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice :*  
Présidence

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

*Annonce de la distribution du rapport écrit du Secrétaire général*  
(SEC.GAL/163/04 OSCE+) : Présidence

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapport annuel du Secrétaire général sur les activités relatives à la police en 2003* : Présidence
- b) *Exposé sur la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE tenue à Edimbourg du 5 au 9 juillet 2004* : Représentant de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

- c) *Election présidentielle en Afghanistan, prévues le 9 octobre 2004 :*  
Afghanistan (partenaire pour la coopération)
- d) *Elections législatives en Slovénie, prévues le 3 octobre 2004 :* Slovénie  
(PC.DEL/663/04)

4. Prochaine séance :

Jeudi 22 juillet 2004 à 10 heures, Neuer Saal